

Bruxelles, le 20 décembre 2013 131220/05

DÉCLARATION

de la Haute Représentante de l'UE, M^{me} Catherine Ashton, sur l'adoption de la loi contre l'homosexualité en Ouganda

M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

"Je déplore l'adoption de la loi contre l'homosexualité en Ouganda. La mise en œuvre de cette loi serait contraire aux principes fondamentaux de non-discrimination inscrits dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, tous deux ratifiés par l'Ouganda.

J'engage instamment les autorités ougandaises à veiller au respect du principe de non-discrimination, garanti dans la constitution ougandaise, et à préserver un climat de tolérance à l'égard de toutes les minorités en Ouganda."

POUR EN SAVOIR PLUS: